MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

LE CADRE CONCEPTUEL DANS LA RECHERCHE

par

Monique FORMARIER

Geneviève POIRIER-COUTANSAIS

Monique FORMARIER

Infirmière-Puéricultrice

Surveillante d'un service de pédiatrie dans un hôpital général.

Auteur d'un livre : L'Enfant au cœur des soins infirmiers.

(Editions Centurion, Collection : Infirmière d'aujourd'hui (1984))

A publié plusieurs articles de réflexion et de recherche dans la littérature professionnelle.

Geneviève POIRIER-COUTANSAIS

Infirmière générale dans un centre hospitalier général.

Infirmière chercheur

Formateur surtout sur l'évaluation de la qualité des soins.

Quelques publications dans les revues professionnelles.

Aucune recherche, aussi originale soit-elle, n'est isolée par rapport à un signifiant. Elle se rattache toujours à un contexte de sens. Le cadre conceptuel a pour but de cerner cet ensemble idéel (théories, lois, concepts, données scientifiques).

Que la recherche soit entreprise pour apporter un éclairage nouveau sur une question, pour construire un corpus explicatif, pour approfondir une analyse, dans tous les cas, elle fait progresser la connaissance sous un aspect ou dans un domaine inédit.

Avant de découvrir et d'affirmer qu'il s'agit bien d'"inédit", le chercheur doit faire le point sur le sujet qu'il étudie, explorer le champ (intellectuel) où il veut travailler, considérer les constructions théoriques déjà énoncées dans le domaine. Sa démarche débute par une recherche documentaire très vaste puis par une analyse de cette documentation à partir de laquelle il bâtit un cadre conceptuel.

l-LA COLLECTE DE DOCUMENTATION

C'est autour de la problématique de recherche que s'organise la première ébauche bibliographique.

Le premier temps de la documentation est un débroussaillage qui consiste à rassembler les matériaux bruts sur la question topique.

l-l RECENSER LES SOURCES D'INFORMATION.

Les filières bibliographiques.

Elles doivent être consultées systématiquement en partant des plus récentes. Le chercheur relève les auteurs, les documents qui l'intéressent. Ceux qui retiennent son attention sont fichés. Il peut consulter les livres, périodiques, textes législatifs, publications administratives, thèses, mémoires, traductions, statistiques, annales, documents professionnels (dossier infirmier, médical), photographies, cassettes, films...

Pour trouver ces matériaux de base, le chercheur doit faire preuve de beaucoup d'imagination et d'ingéniosité, Il explore les bibliothèques, les archives, les centres de de références, les centres de documentations, les banques de données manuelles ou télématiques. Beaucoup de travaux ne sont pas publiés (thèses, mémoires, recherches) et se trouvent dans les bibliothèques d'écoles professionnelles. C'est quelquefois par hasard qu'il a connaissance de ces écrits.

Les témoins ***priviligiés***

Certaines personnes, de par leurs connaissances très spécialisées, de par leur situation professionnelle, sont des sources d'informations précieuses.

Il ne faut pas oublier que la profession d'infirmière, qui se perpétue par la traduction orale, possède peu d'écrits, mais beaucoup de témoins privilégiés. 1-2

l-2 CERNER L'INFORMATION.

Cette opération est particulièrement délicate car il convient pour le chercheur de se procurer une bibliographie à la taille de sa problématique ; Mais où cela s'arrête t-il ?

11 peut s'appuyer sur son hypothèse de recherche pour en extraire des mots-clés et procéder à une sorte de thésaurus.

"Les thésaurus sont des langages contrôlés constitués de 'Descripteurs' mots ou expressions, pouvant se combiner entre eux" [1]

C'est un outil documentaire où un mot clé renvoit à un certain nombre d'autres termes.

Cette opération permet également de préciser le sens de chaque signifiant et d'éviter la polysémie.

Cerner l'information revient à la sélectionner, à rechercher ce qui est inédit, original, à laisser tomber les travaux qui ne sont que paraphrase, à écarter les pistes secondaires, mais aussi à ne rien oublier de ce qui a déjà été écrit sur le sujet.

1.3 EXPLOITER'L'INFORMATION

Tous les documents consultés ne sont pas mémorisés d'emblée. Ceux qui retiennent l'intérêt du chercheur sont condensés, c'est à dire qu'il extrait l'information utile contenu dans le document en fait un résumé (Abstract) qui l'aidera pour la mémorisation. Les fiches ou abstracts sont classés par thèmes ou mots clés.

Quand la bibliographie a été fructueuse, le chercheur se trouve en face d'une importante quantité de matériaux. 11 peut-être submergé par le nombre et la diversité des documents. Un tri s'impose pour l'exploitation. Les appréciations et critiques, faites lors de la lecture, permettent de classer la bibliographie par la valeur que le chercheur lui donne : essentiel, très important, à ne pas négliger..., à mettre si je n'ai rien trouvé d'autre etc...

---

1. CHAUMIER J. (Séminaire de)
   Travail et méthodes du / de la documenta- liste
   Edition ESF entreprise moderne d'édition
   2ème édition - Paris 1984 - p.50

Cette méthode implique au préalable, une “lecture intelligente,” c’est-à-dire que les axes définis dans l’hypothese servent d’objectif de lecture.

1-4 ANALYSER L’INFORMATION

Cette phase de la documentation prépare le cadre conceptuel de la recherche. Le chercheur est amené à se poser des questions : ai-je acquis des connaissances, qui orientent différemment la recherche ? Ai-je bien apporté un éclairage sur tous les aspects de la recherche ?

Pour trouver des éléments de réponse, il analyse sa documentation, fait des liens et des regroupements, met en évidence les contradictions, les courants de pensées, d’idées opposées, procède à une critique des textes, etc... Cela est possible quand il a rassemblé suffisaniment de matériaux. “Le fait même de les collecter (les textes) en un ensemble qui lui est inédit, fait surgir un champ sur lequel vous pourrez réfléchir, argumenter, attester, ou contester” [2]

Ce temps d’analyse sert également à retenir les citations d’auteurs qui renforcent les idées que le chercheur soutient

Il n’est pas question de faire une compilation de tous les textes lus, mais de faire émerger, en les regroupant, les concepts, théories qui vont étayer le cadre conceptuel.

* *
*

Cette phase de recherche documentaire demande de la méthode, de l’intelligence, mais aussi beaucoup d’intuition, d’astuce, de tenacité . et de chance !

2 - LE CADRE CONCEPTUEL

On appelle, cadre conceptuel, l’ensemble des connaissances, théories, qui ont un rapport quelconque avec le sujet de la recherche.

Ces éléments vont servir de points de repères et devenir cadre théorique, ou encore ils peuvent être un idéal à atteindre et devenir cadre philosophique.

Dans les premières étapes, de cadre conceptuel oriente, enrichit la problématique. Il féconde les hypothèses pour leur donner toute l’envergure de leur signification, mais rien que leur signification. Il détermine l’idée ou les idées directives. II est le lieu de l’articulation de sens contenu dans les variables. II ne procure pas d’explication aux phénomènes, mais il aide à leur compréhension en donnant accès à des références connues, lois, théories,

---

2.Desroche (H) Apprentissage en Sciences Sociales et Education permanente.
Les Editions ouvrières. Paris 1971 0.74

déjà découvertes sur le sujet. Chaque terme de l'hypothèse est retenu comme rubrique analytique. Celles-ci sont examinées à la lumière du cadre conceptuel. Elles sont affinées, précisées, développées ou modifiées.

Dès le début de la recherche, le cadre conceptuel a une fonction d'organisation, dans le sens où il oriente la démarche de pensée et la logique des différentes étapes.

Au cours du travail, le chercheur teste la validité conceptuelle de la recherche. Il va faire référence au cadre conceptuel qu'il a bâti.

Pour mettre en évidence un nouveau concept, une nouvelle connaissance, il doit analyser les relations que celui-ci entretient avec les lois, théories et phénomènes connus. On ne fait progresser le savoir qu'en construisant, à partir de connaissances existantes, une démarche d'analyse adéquat.

Dans les dernières étapes, le cadre conceptuel est indispensable pour évaluer les résultats. On peut lui comparer les contenus significatifs recueillis par les outils de recherche et ayant déjà été soumis à une première étude. Plus le cadre conceptuel est adapté et complet, plus l'analyse est fine et subtile.

Il n'y a pas de recherche valable sans cette double confrontation de l'hypothèse, puis de l'analyse au cadre concept+. "Le travail sur le réel implique toujours une position théorique scientifique de départ" [3]

3.BEAUD (M) L'art et la thèse

Edition la découverte - Paris 1985 - p. 43

Exemple de cadre conceptuel :

Nous voyons dans cet exemple que le chercheur brosse un cadre conceptuel à partir des éléments contenus dans l'hypothèse. Chaque rubrique encadrée a fait l'objet d'une recherche bibliographie puis d'une analyse.

Aide personnalisée

La formation continue

L'aide spirituelle

Autre type d'aide

Hypothèse :

Une **aide personnalisée** – >

Aide collective

. Psychologue du service

Groupe Baunt

est-elle plus efficace

qu'une **aide collective** – >

pour permettre

aux infirmières

< -

L'infirmière et les soins aux mourants :

. Difficultés

Compensation

d'assumer les difficultés rencontrée

face aux mourants – >

et ainsi mieux répondre à

leurs besoins

< -

Les malades mourants

Les différentes étapes du mourir

Les besoins des malades mourants

La mort : approche

Anthropologique

Sociologique

Psychologique

* *
*

Cette partie de la recherche est longue et quelque fois fastidieuse mais, elle porte en elle-même ses bénéfices.

Elle ouvre des horizons, elle dévoile des aspects inédits. Elle permet au chercheur d'apprivoiser son sujet et de s'en imprégner.

Il doit être convaincu qu'avant d'apporter sa contribution à la progression du savoir, il est nécessaire qu'il s'enrichisse des connaissances qui entourent son travail.